

COMITE DIRECTEUR CD 34 DU LUNDI 25 JUIN 2012

PRESENTS : Frédéric BOSCH, Thomas CANARD, Patrice CARON, Roger CASERTA, Laurent DATHY, René DENAT, Jean-Jacques DESSAINT, Jean-Marc DIDA, Patrick ETIENNE, Claude LAVERNE, Eric LEPAPE, Olivier LEROY, Magali FERRIER, , Clément MOLLE, Jacob MOULIN, Lucie PIERRON, Quentin PROYE, Roger RABIER, , Zoulika SALGUES

ABSENTS EXCUSES : Khaled BAKI, Christophe RABINEAU, Jérôme SUCH

ABSENTS : Edmond MICHEL, Clément REGNIER.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Présentation des rôles, ressources et valeurs du CD34
 - 2/ Présentation individuelle des membres du CD 34
 - 3/ Organisation du CD et désignation des différentes responsabilités
 - 4/ Caisse de péréquation
 - 5/ Questions diverses
-

Magali FERRIER, Présidente, ouvre la séance

La présidente propose que Quentin PROYE qui avait fait acte de candidature avec retard soit coopté. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

1/ PRESENTATION DU CD 34

Association loi 1901.

Rôle du CD

- organiser et développer le basket Ball au niveau départemental conformément aux directives de la Fédération Française de Basket Ball, et dans la limite de la délégation accordée par celle-ci.
- organiser des compétitions de basket Ball de toutes natures au niveau départemental.
- diffuser toute documentation et/ou règlements, à titre gratuit ou onéreux, relatifs à la pratique du basket Ball.
- organiser des cours, des conférences, stages et examens
- D' une manière générale, sous la tutelle de la Fédération Française de Basket Ball, mener toutes actions tendant à développer, promouvoir le basket Ball au niveau départemental.

Le Comité jouit de l'autonomie administrative et financière dans le cadre de la délégation fédérale.

Ressources de l'association

Les ressources du Comité comprennent :

- Les cotisations et souscriptions de ses membres;
- Les ristournes sur affiliations et ventes d'imprimés (licences, mutations, etc...);
- Les subventions des collectivités locales et des établissements publics;
- Le produit des dons, libéralités et actes de mécénat;
- Le produit du partenariat;

- Le produit de ventes aux membres de biens et services.
- le produit de l'organisation de manifestations sportives.

Philosophie et Valeurs du CD - Charte des Elus (en cours de réalisation) :

Un livret de l' élu est en cours de finalisation. Il sera remis lors du prochain CD.

- Elu au CD non pas pour son club mais pour développer et défendre le basket Héraultais.
- Travailler en équipe : il est souhaitable que chaque commission travaille avec des membres non élus.
- Définir un rôle pour chacun après entretien avec chaque membre élu
- Lisibilité des missions de chaque commission
- Honnêteté - transparence
- Confidentialité : les discussion au sein du CD sont confidentielles. Aucun membre du comité ne peut en faire part à l'extérieur. Seules les décisions qui apparaissent sur les procès verbaux ont vocation à être diffusées.
- Le CD est un lieu d'échanges ; chacun a le droit de s'exprimer. Une fois que la décision a été prise à la majorité chacun des membres du CD doit en être le relais
- Véhiculer l' image du CD : il sera distribué aux membres du comité des tenues identifiables qui devront être revêtues lors des manifestations organisées par le CD ou lors de missions ponctuelles.

2/ PRESENTATION DES MEMBRES DU CD34

3/ ORGANISATION DU COMITE ET DESIGNATION DES RESPONSABILITES:

Les membres du bureau et les présidents des commissions sont désignés.(voir organigramme joint).

Les membres non désignés pourront se positionner sur les postes vacants en fonction de leurs envies et disponibilité.

Chaque Président devra présenter les membres de la Commission, son projet et son budget prévisionnel au prochain Comité Directeur prévu le 20 août 2012

4/ CAISSE DE PEREQUATION

L'ancien Comité Directeur s'était posé la question du maintien ou pas de la caisse . En effet, il était constaté un retard des paiements qui a été confirmé au moment de l'AG (régularisation de 11000€ le jour de l'AG).

Il s'est avéré lors de l'AG que les clubs souhaitent continuer et la totalité du paiement a été effectuée.

Le comité décide à l'unanimité de reconduire la caisse de péréquation la saison prochaine.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- **Opportunité de reconduire les opens poussins, benjamins et minimes en début de saison** : Avis favorable du CD34 . Ils auront lieu au mois de septembre. Une solution alternative sera proposée afin de palier une mauvaise météo éventuelle.

- **Opportunité de faire jouer les poussins et le poussines par équipes de 4 au lieu de 5, et possibilité d'équipes mixtes** : Les commissions technique et sportive proposeront au prochain comité directeur les solutions préconisées avec les avantages et inconvénients de chaque formule,.